L'Europe entre restauration et révolution (1814-1848) : cours d’histoire première à télécharger en PDF

Cours d’histoire – Première

Ce cours d’histoire de première sur « L'Europe entre restauration et révolution (1814-1848) » fait partie du thème « L'Europe face aux révolutions ». Tu y trouves d’abord la leçon complète, avec ses documents, ses cartes et ses définitions, puis l’essentiel à retenir. Ensuite, entraîne-toi avec les exercices du chapitre, teste-toi avec le QCM et prépare l’évaluation avec le contrôle.

Problématique : Comment l'ordre européen fondé à Vienne en 1815 est-il remis en cause par les révolutions libérales et nationales, de 1820 à 1848 ?

Le 9 juin 1815, neuf jours avant Waterloo, les diplomates réunis à Vienne signent l'Acte final d'un congrès qui a duré près de neuf mois. Napoléon est encore sur le sol français, mais les vainqueurs de la France ont déjà décidé de redessiner l'Europe. En effet, ils veulent un continent stable, sans guerre, sans révolution et sans nouveau Bonaparte.

Trente ans plus tard, en 1848, des soulèvements secouent presque toutes les capitales du continent : l'ordre de Vienne a tenu une génération, puis a été contesté au nom de deux idées héritées de 1789, la liberté et la nation. Entre ces deux dates, la Grèce a conquis son indépendance, la France a changé de roi en 1830, la Belgique est née, et le chancelier Metternich, symbole de la réaction, a dû s'enfuir.

Problématique : comment l'ordre européen fondé à Vienne en 1815 est-il remis en cause par les révolutions libérales et nationales, de 1820 à 1848 ?

1. Le congrès de Vienne : restaurer l'ordre ancien (1814-1815)

Les vainqueurs de Napoléon réorganisent l'Europe

Après l'abdication de Napoléon (avril 1814), les quatre grandes puissances qui l'ont vaincu, la Russie, la Prusse, l'Autriche et le Royaume-Uni, se retrouvent à Vienne, de septembre 1814 à juin 1815. D'abord, l'Autriche accueille les souverains et leurs ministres : le tsar Alexandre Ier, l'empereur François Ier, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, le ministre britannique Castlereagh et, surtout, le chancelier autrichien **Klemens von Metternich** (1773-1859), qui dirige les débats.

De plus, Talleyrand y représente la France vaincue et obtient qu'on la traite comme une puissance à part entière. Après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe (mars 1815) et sa défaite finale à Waterloo, le second traité de Paris (20 novembre 1815) réduit la France à ses frontières de 1790 et lui impose une indemnité et une occupation temporaire.

Trois principes guident les négociateurs. Le premier est la **légitimité** : on rend leur trône aux dynasties chassées par la Révolution et l'Empire, comme Louis XVIII en France. Le deuxième est

l'**équilibre** entre les puissances : aucune ne doit dominer les autres, d'où des compensations territoriales. Le troisième est la **solidarité des souverains** contre toute révolution.

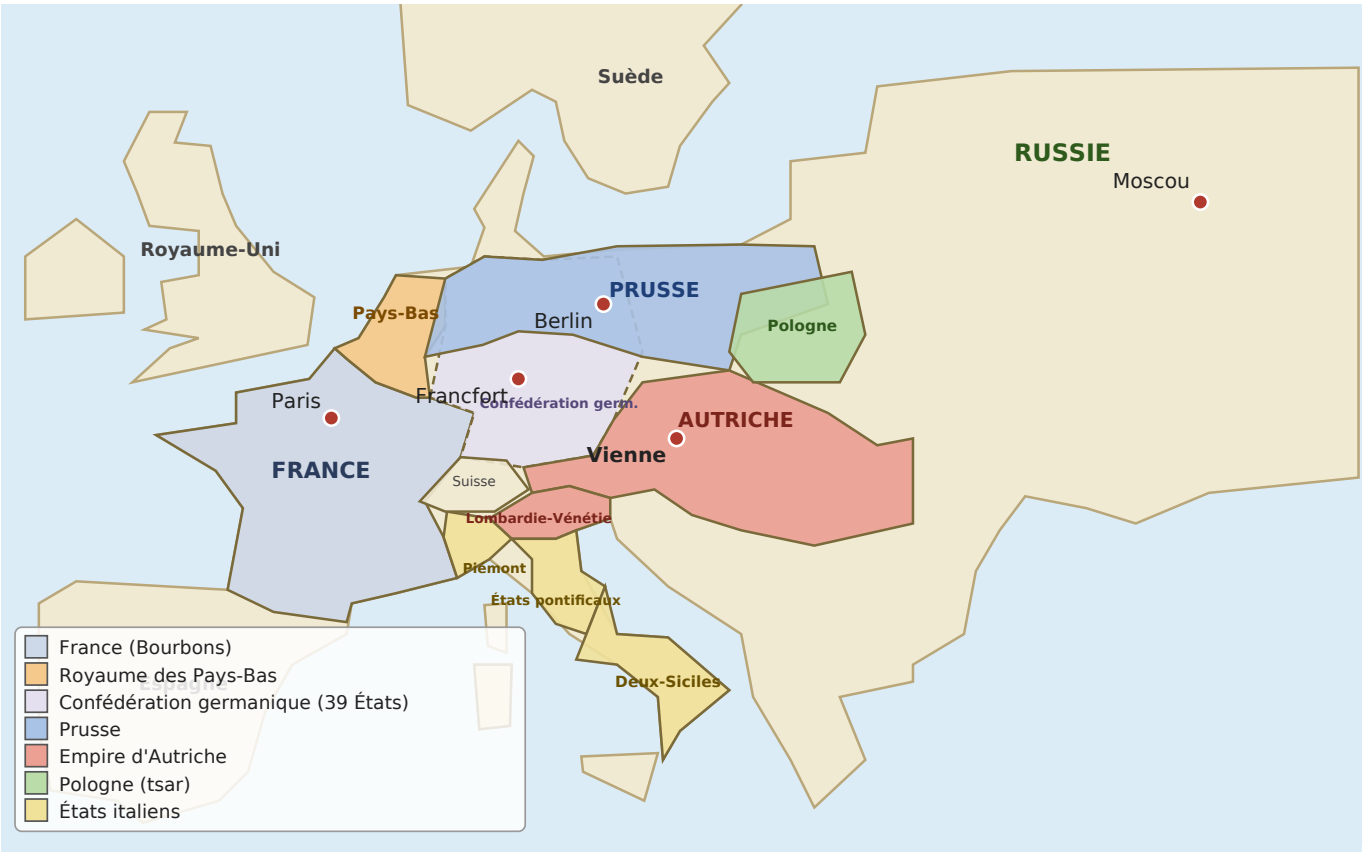
> **Définition : légitimité**
>
> Principe selon lequel le pouvoir appartient à une dynastie en vertu de l'hérédité et de la tradition, et non à la volonté du peuple. Au congrès de Vienne, il sert à justifier le retour des anciens rois.

> **Définition : concert européen**
>
> Système de relations dans lequel les grandes puissances (Russie, Autriche, Prusse, Royaume-Uni, puis la France) se réunissent en congrès pour régler ensemble les crises et maintenir l'équilibre du continent.

Jean-Baptiste Isabey, Le Congrès de Vienne, 1819, gravure : les plénipotentiaires réunis dans un salon pour la négociation de l'Acte final.

Un nouveau découpage de l'Europe

En effet, les remaniements ignorent les aspirations des peuples. Les vainqueurs réunissent la Belgique à la Hollande dans un royaume des Pays-Bas qu'ils confient à la maison d'Orange, pour barrer la route à la France. Ainsi, la Prusse reçoit la Rhénanie et une partie de la Saxe ; l'Autriche reprend la Lombardie et la Vénétie ; la Pologne est partagée une fois de plus, la plus grande partie formant un royaume lié à la Russie. L'Allemagne reste divisée : trente-neuf États forment une Confédération germanique, que l'Autriche préside. De plus, l'Italie reste morcelée en États que dominent ou influencent les Habsbourg.



L'Europe en 1815 après le congrès de Vienne (carte simplifiée, frontières approximatives).

Document 1 – L'Acte final du congrès de Vienne (9 juin 1815)

> Article 65. Les anciennes Provinces-Unies des Pays-Bas et les ci-devant Provinces Belgiques, les unes et les autres dans les limites fixées par l'article suivant, formeront, conjointement avec les pays et territoires désignés dans le même article, sous la souveraineté de S. A. R. le Prince d'Orange-Nassau, Prince Souverain des Provinces-Unies, le Royaume des Pays-Bas, héréditaire dans l'ordre de succession déjà établi par l'acte de constitution desdites Provinces Unies. Le titre et les prérogatives de la dignité royale sont reconnus par toutes les Puissances dans la Maison d'Orange-Nassau.
>
> Article 93. [...] les Puissances signataires du présent Traité reconnaissent S. M. l'Empereur d'Autriche, ses héritiers et successeurs, comme souverain légitime des provinces et territoires [...]

Acte final du congrès de Vienne, 9 juin 1815, articles 65 et 93 (texte publié par l'Imprimerie royale, 1816).

Commentaire. Ces deux articles montrent la méthode du congrès : on attribue des territoires à des souverains sans consulter les habitants. L'article 65 crée un royaume des Pays-Bas qui réunit la Hollande protestante et la Belgique catholique, deux peuples que tout oppose ; l'article 93 reconnaît à l'empereur d'Autriche, « souverain légitime », des provinces italiennes que Napoléon lui avait prises. Cette façon de traiter les peuples comme une propriété des dynasties est précisément ce que les mouvements nationaux contesteront.

La Sainte-Alliance et le système Metternich

Le 26 septembre 1815, le tsar Alexandre Ier, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse signent la **Sainte-Alliance**, par laquelle ils s'engagent à gouverner selon les principes de la religion chrétienne. Plus concrète, la Quadruple-Alliance (20 novembre 1815) unit la Russie, l'Autriche, la Prusse et le Royaume-Uni pour surveiller la France et prévenir de nouveaux bouleversements.

Ainsi, Metternich en tire un « système » : maintenir l'ordre ancien en réprimant les mouvements libéraux et nationaux, grâce à la police, à la censure et à des interventions armées décidées en congrès (Troppau, 1820 ; Laybach, 1821 ; Vérone, 1822). Par exemple, en 1819, les décrets de Carlsbad, pris après l'assassinat de l'écrivain Kotzebue par un étudiant nationaliste, interdisent les sociétés d'étudiants allemandes et renforcent la censure. En 1821, l'Autriche écrase les révolutions libérales de Naples et du Piémont ; en 1823, la France de Louis XVIII, au nom de la Sainte-Alliance, envoie une armée rétablir le roi absolu d'Espagne.

Thomas Lawrence, Portrait du prince de Metternich, vers 1815, huile sur toile.

2. Libéralisme et nationalisme contre la Restauration

Deux idées héritées de la Révolution

La Restauration n'efface pas ce que 1789 a semé. D'abord, les libéraux réclament une

constitution, des libertés (presse, réunion, religion), un régime représentatif et la fin des privilèges de naissance. Ensuite, les nationalistes affirment que chaque peuple, uni par sa langue, son histoire, sa culture, a le droit de former un État. Ces deux courants se rejoignent souvent, car une nation libre est, pour eux, une nation qui se donne ses lois.

Définition : libéralisme

Courant de pensée qui défend les libertés individuelles (opinion, presse, religion, propriété), l'égalité civile et un gouvernement limité par une constitution et par des assemblées élues, souvent au suffrage censitaire.

Définition : principe des nationalités

Idée selon laquelle chaque nation a le droit de se gouverner elle-même et de former un État indépendant, et selon laquelle les frontières devraient correspondre aux peuples plutôt qu'aux dynasties.

Par exemple, dans les États allemands, les étudiants des Burschenschaften, réunis à la Wartburg en 1817, rêvent d'unité ; en Italie, les carbonari, sociétés secrètes, préparent des soulèvements, puis Giuseppe Mazzini fonde la « Jeune Italie » en 1831 ; en Espagne et au Portugal, des officiers libéraux imposent la constitution de Cadix (1820). Enfin, la Russie connaît en décembre 1825 la révolte des décabristes, des officiers qui réclament une constitution. Mais à chaque fois, la Sainte-Alliance réprime.

Une monarchie « restaurée » en France : la Charte de 1814

En France, Louis XVIII ne peut pas revenir à l'Ancien Régime. Il octroie donc une Charte qui conserve des acquis de la Révolution et de l'Empire : l'égalité devant la loi, la liberté de culte, le Code civil, la vente des biens nationaux. Mais le pouvoir reste dans les mains du roi.

Document 2 – La Charte constitutionnelle du 4 juin 1814

> nous avons volontairement, et par le libre exercice de notre autorité royale, accordé et accordons, fait concession et octroi à nos sujets, tant pour nous que pour nos successeurs, et à toujours, de la Charte constitutionnelle qui suit : […] Article 14. Le Roi est le chef suprême de l'État, il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique, et fait les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État.

Charte constitutionnelle du 4 juin 1814, préambule et article 14.

Commentaire. Le préambule est écrit à la première personne du roi : c'est lui qui « accorde » et « fait concession et octroi » de la Charte « à ses sujets ». Le texte n'émane donc pas de la

nation, contrairement à la Constitution de 1791. L'article 14 confirme que le roi, « chef suprême de l'État », fait la guerre, nomme aux emplois et prend les ordonnances. Les libertés existent, mais comme un don du souverain. Le suffrage est censitaire : il faut payer 300 francs d'impôt direct pour être électeur et 1 000 francs pour être député, ce qui réserve la vie politique à une petite élite de propriétaires.

Sous Louis XVIII, puis sous Charles X (1824-1830), les ultras, partisans d'un retour à l'Ancien Régime, s'opposent aux libéraux. Charles X, sacré à Reims en 1825, fait voter la loi sur le « milliard des émigrés » et la loi contre le sacrilège, ce qui heurte l'opinion. Alors, en 1830, la Chambre des députés refuse de soutenir son gouvernement.

3. 1821-1832 : la Grèce, 1830 et les premières brèches

L'insurrection grecque (1821-1830)

Sous domination de l'Empire ottoman depuis le XVème siècle, les Grecs se soulèvent à partir de 1821. L'insurrection éclate en mars 1821 en Morée et en Moldavie-Valachie ; les Ottomans répliquent par des massacres, comme celui de l'île de Chio (Scio), en avril 1822, où ils tuent ou réduisent en esclavage des dizaines de milliers de Grecs.

En Europe, l'opinion libérale et chrétienne se mobilise : le poète britannique Lord Byron meurt à Missolonghi en 1824 en soutenant la cause grecque ; Delacroix expose les *Scènes des massacres de Scio* en 1824 ; Victor Hugo publie *Les Orientales* en 1829. Les gouvernements, eux, hésitent car ils voient dans les Grecs des révoltés contre un souverain légitime. Mais la Russie, la France et le Royaume-Uni finissent par intervenir : leur flotte détruit la flotte ottomane et égyptienne à Navarin (20 octobre 1827), et le protocole de Londres reconnaît l'indépendance de la Grèce en 1830.

Eugène Delacroix, Scènes des massacres de Scio : familles grecques attendant la mort ou l'esclavage, 1824, huile sur toile, musée du Louvre.

Document 3 – Victor Hugo et l'enfant de Chio

> Les turcs ont passé là. Tout est ruine et deuil. / Chio, l'île des vins, n'est plus qu'un sombre écueil, / Chio, qu'ombrageaient les charmilles, / Chio, qui dans les flots reflétait ses grands bois, / Ses coteaux, ses palais, et le soir quelquefois / Un chœur dansant de jeunes filles. / Tout est désert. Mais non ; seul près des murs noircis, / Un enfant aux yeux bleus, un enfant grec, assis, / Courbait sa tête humiliée ;

Victor Hugo, Les Orientales, 1829, poème « L'Enfant ».

Commentaire. Le poème évoque l'île de Chio après le massacre de 1822 : le chœur de jeunes filles s'est tu, il ne reste qu'un enfant grec près des murs noircis. Hugo, alors jeune poète qui évolue des idées royalistes vers le libéralisme, veut émouvoir le public : l'opinion publique européenne, et non les diplomates, devient un acteur des relations internationales. La Grèce est le premier succès d'un mouvement national contre l'ordre de Vienne.

Les Trois Glorieuses et la monarchie de Juillet

En France, le 25 juillet 1830, Charles X signe quatre ordonnances, dites de Saint-Cloud, qui suspendent la liberté de la presse, dissolvent la Chambre nouvellement élue, durcissent le suffrage et convoquent de nouvelles élections. Ainsi, les journalistes protestent, les ouvriers, les étudiants et les imprimeurs dressent des barricades à Paris les 27, 28 et 29 juillet, les **Trois Glorieuses**. Alors, Charles X abdique le 2 août et part en exil.

Ensuite, la Chambre appelle au trône Louis-Philippe, duc d'Orléans, qui devient « roi des Français » (9 août) : il ne tient plus sa couronne de Dieu mais d'un choix politique, et le drapeau tricolore est rétabli. La Charte est révisée le 14 août 1830 : le préambule qui présentait le texte comme un don du roi est supprimé, la censure est abolie, le cens est abaissé en 1831 à 200 francs pour être électeur, ce qui fait passer le nombre d'électeurs d'environ 100 000 à 166 000.

Eugène Delacroix, La Liberté guidant le peuple (28 juillet 1830), 1830, huile sur toile, musée du Louvre.

> **Définition : suffrage censitaire**
>
> Système électoral dans lequel seuls les citoyens qui paient un impôt direct supérieur à un seuil, le cens, ont le droit de vote. Il réserve la politique aux plus riches : sous la monarchie de Juillet, environ un Français sur 170 participe à la vie politique après 1831.

Louis-Philippe se veut un « roi citoyen », mais son régime reste celui des notables. Pourtant, les républicains et les ouvriers, qui ont fait la révolution, sont déçus : insurrections des canuts lyonnais (1831 et 1834), répression de la rue Transnonain (1834), lois de 1835 sur la presse. Le tribunal condamne en 1832 le caricaturiste Honoré Daumier à six mois de prison pour avoir représenté le roi en Gargantua.

L'effet de 1830 en Europe

En effet, la révolution de Juillet encourage les mouvements nationaux et libéraux. En Belgique, une insurrection éclate à Bruxelles en août 1830, à la suite d'un opéra, contre le gouvernement néerlandais ; les Belges proclament l'indépendance le 4 octobre 1830 et Léopold de Saxe-Cobourg devient roi des Belges en 1831 ; les puissances garantissent la neutralité du pays. Les Polonais se soulèvent en novembre 1830 contre la Russie, mais celle-ci écrase l'insurrection en septembre 1831.

En Italie, les troupes autrichiennes brisent les soulèvements de Modène et de Bologne en 1831. Dans les États allemands, la fête de Hambach (27 mai 1832) rassemble des dizaines de milliers de personnes autour du drapeau noir, rouge et or ; la Confédération répond par des lois répressives. Mais au Royaume-Uni, la réforme électorale de 1832 élargit le suffrage sans révolution. Ainsi, en Europe de l'Ouest, les régimes libéraux s'imposent ; à l'Est, l'ordre de Vienne résiste.

Cortège de la fête de Hambach, 27 mai 1832, dessin à la plume partiellement colorié, 1832. Le drapeau noir, rouge et or deviendra celui de l'Allemagne.

- **1814-1815** congrès de Vienne
- **26 septembre 1815** Sainte-Alliance

- **1821** début de l'insurrection grecque
- **20 octobre 1827** bataille de Navarin
- **27-29 juillet 1830** Trois Glorieuses
- **4 octobre 1830** indépendance de la Belgique
- **27 mai 1832** fête de Hambach
- **22-24 février 1848** révolution à Paris
- **13 mars 1848** chute de Metternich
- **mai 1848** Parlement de Francfort
- **1849** retour à l'ordre en Autriche, en Italie et en Allemagne

4. 1848 : le « Printemps des peuples »

Les causes : crise économique, crise sociale, désir de liberté

Au milieu des années 1840, l'Europe subit une crise : mauvaises récoltes de 1845-1846 (maladie de la pomme de terre, qui provoque la Grande Famine en Irlande), hausse du prix du pain, faillites, chômage. De plus, la croissance industrielle a créé une classe ouvrière misérable ; la bourgeoisie réclame le pouvoir politique ; les peuples non souverains espèrent l'unité ou l'indépendance. En France, les républicains et la gauche dynastique organisent en 1847-1848 une campagne de banquets pour réclamer l'élargissement du suffrage, que le gouvernement de Guizot refuse. Le 27 janvier 1848, Alexis de Tocqueville avertit la Chambre.

Document 4 – Tocqueville avertit la Chambre (27 janvier 1848)

> Sans doute, le désordre n'est pas dans les faits, mais il est entré bien profondément dans les esprits. Regardez ce qui se passe au sein de ces classes ouvrières, qui aujourd'hui, je le reconnais, sont tranquilles. Il est vrai qu'elles ne sont pas tourmentées par les passions politiques proprement dites, au même degré où elles en ont été tourmentées jadis ; mais ne voyez-vous pas que leurs passions, de politiques, sont devenues sociales ? Ne voyez-vous pas qu'il se répand peu à peu dans leur sein des opinions, des idées, qui ne vont point seulement à renverser telles lois, tel ministère, tel gouvernement même, mais la société, à l'ébranler sur les bases sur lesquelles elle repose aujourd'hui ? N'écoutez-vous pas ce qui se dit tous les jours dans leur sein ? N'entendez-vous pas qu'on y répète sans cesse que tout ce qui se trouve au-dessus d'elles est incapable et indigne de les gouverner ; que la division des biens faite jusqu'à présent dans le monde est injuste ; que la propriété repose sur des bases qui ne sont pas les bases équitables ? Et ne croyez-vous pas que, quand de telles opinions prennent racine, quand elles se répandent d'une manière presque générale, que quand elles descendent profondément dans les masses, qu'elles doivent amener tôt ou tard, je ne sais pas quand, je ne sais comment, mais qu'elles doivent amener tôt ou tard les révolutions les plus redoutables ? [...] Telle est, messieurs, ma conviction profonde ; je crois que nous nous endormons à l'heure qu'il est sur un volcan

Alexis de Tocqueville, discours à la Chambre des députés, 27 janvier 1848 (Œuvres complètes, vol. IX, Michel

Lévy, 1866).

Commentaire. Tocqueville est député de la Manche et l'un des meilleurs observateurs de la société. Un mois avant la révolution, il ne parle pas d'émeute visible mais de désordre « entré dans les esprits » : les classes ouvrières remettent en cause la propriété. Son discours, pourtant accueilli par des protestations, est prophétique : la monarchie de Juillet s'effondre un mois plus tard.

Enfin, un autre texte, publié à Londres en février 1848, annonce la révolution à venir en l'interprétant comme un combat de classes.

Document 5 – Le Manifeste du parti communiste (février 1848)

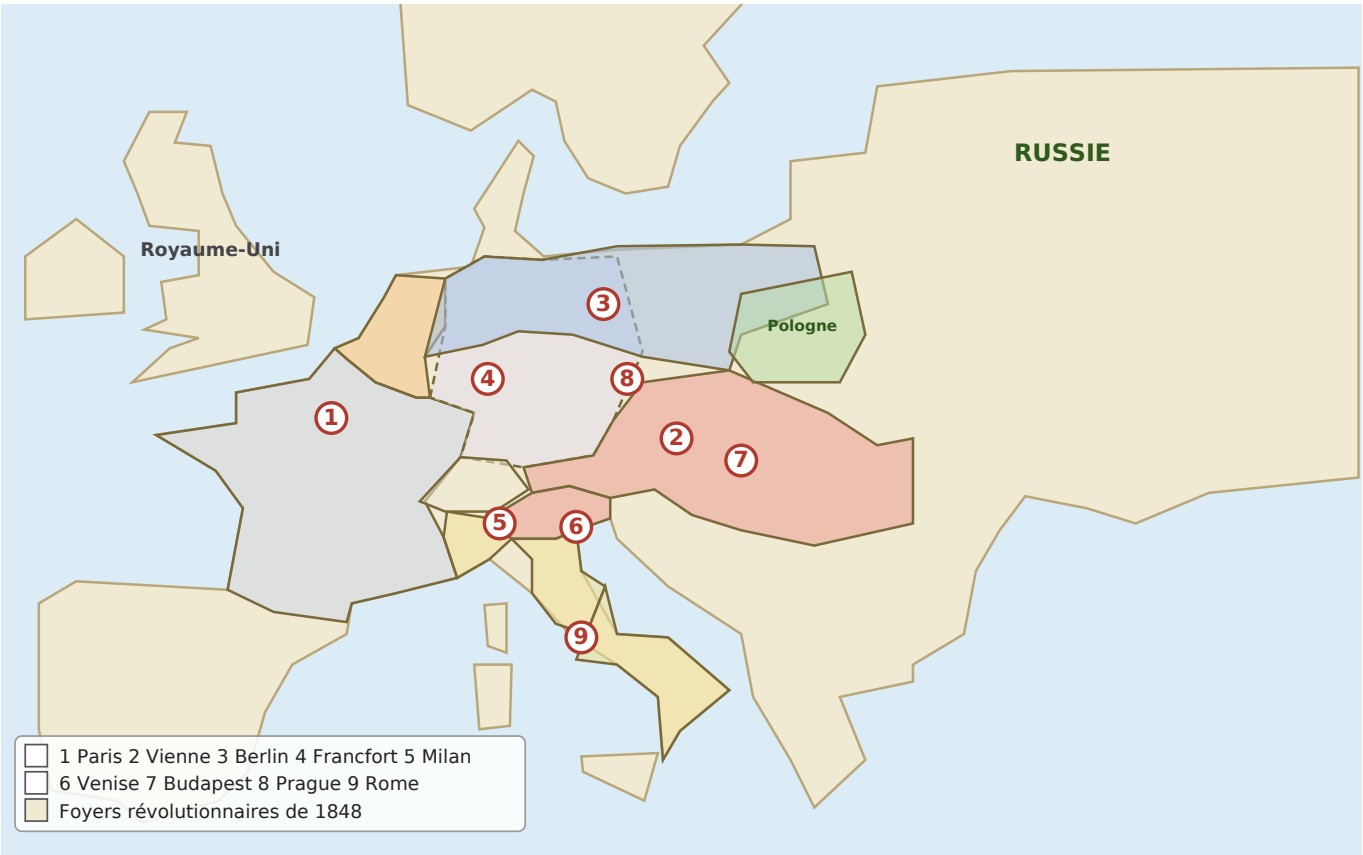
> Un spectre hante l'Europe, le spectre du communisme. Toutes les puissances de la vieille Europe se sont unies en une Sainte-Alliance pour traquer ce spectre : le Pape et le Czar, Metternich et Guizot, les radicaux de France et les policiers d'Allemagne. […] Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

Karl Marx et Friedrich Engels, Manifeste du parti communiste, février 1848 (traduction de Laura Lafargue, 1897).

Une révolution européenne

Le 22 février 1848, Paris se soulève après l'interdiction d'un banquet ; le 24, Louis-Philippe abdique et la Deuxième République est proclamée. Ensuite, la nouvelle se propage : dès mars, la révolte gagne les États allemands ; le 13 mars, à Vienne, Metternich, chassé par l'insurrection, s'enfuit à Londres ; le 15 mars, à Budapest, les Hongrois menés par Kossuth exigent un gouvernement autonome ; le 18 mars, Berlin se soulève et le roi de Prusse promet une constitution ; dans les mêmes jours, les « Cinq Journées » de Milan chassent les Autrichiens (18-22 mars) et Venise proclame la République.

Ainsi, au printemps, les peuples réclament des constitutions et affirment leur identité : c'est le « Printemps des peuples ». À Francfort, un Parlement élu au suffrage universel masculin se réunit en mai pour construire l'unité allemande ; à Prague, un Congrès slave se tient en juin ; en Italie, le roi de Piémont Charles-Albert déclare la guerre à l'Autriche.



Les principaux foyers révolutionnaires du Printemps des peuples, février-mars 1848 (carte simplifiée).

Définition : Printemps des peuples

Nom donné à la vague de révolutions libérales et nationales qui secoue l'Europe en 1848, de Paris à Budapest, de Berlin à Milan. Les insurgés réclament des constitutions, la liberté et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

L'échec des révolutions et l'héritage de 1848

À partir de l'été 1848, la réaction l'emporte. En effet, les nationalités divisent les révolutionnaires : en Autriche, Hongrois, Tchèques, Croates, Italiens et Allemands s'opposent, ce qui permet aux Habsbourg de les écraser les uns après les autres. Ainsi, le maréchal Radetzky bat les Piémontais à Custoza (juillet 1848) puis à Novara (mars 1849) ; Windischgrätz reprend Vienne (octobre 1848) ; l'armée russe écrase la Hongrie (août 1849). À Francfort, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV refuse en avril 1849 la couronne impériale que lui offre le Parlement, car il ne veut pas la tenir « du peuple ». Enfin, en France, les journées de juin 1848 voient l'écrasement de l'insurrection ouvrière.

Pourtant, 1848 n'est pas un échec complet. Le servage est aboli dans l'Empire d'Autriche, des constitutions sont accordées dans plusieurs États (Piémont, Prusse), le suffrage universel masculin est proclamé en France, l'esclavage est aboli dans les colonies françaises. Surtout, l'idée de nation est installée : dans les décennies suivantes, l'Italie en 1861 puis l'Allemagne en 1871 réaliseront l'unité que les révolutionnaires de 1848 avaient réclamée, non par les peuples mais par les États, avec Cavour et Bismarck. Ainsi, le système de Metternich appartient au passé.

À retenir

- Le congrès de Vienne (1814-1815) rétablit les dynasties et l'équilibre européen au nom de la légitimité ; Metternich en est l'âme, la Sainte-Alliance son instrument.
- Cet ordre ignore les peuples : libéralisme et principe des nationalités s'y opposent, avec l'insurrection grecque (1821-1830), la révolution de 1830 en France et en Belgique.
- En 1848, le « Printemps des peuples » balaie Metternich et réclame constitutions et unité nationale ; la réaction l'emporte en 1849.
- Les idées de 1848 survivent : suffrage universel en France, abolition du servage en Autriche, unités italienne et allemande en 1861 et 1871.